

## Ensemble continuons à consolider et développer notre université. Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.



Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Conformément à la Loi Liberté et responsabilité des universités (LRU) du 11 août 2007, nous avons adopté le format de notre conseil d'administration. Il sera composé de 30 membres. Nous avons également défini de nouveaux statuts. Ce mardi 11 mars, nous allons être amenés à procéder de nouveau à l'élection des membres de nos 3 conseils (CA, CS et CEVU). Ce sera, encore, un moment important dans la vie de notre université.

Ces élections interviennent, un an après l'installation d'une nouvelle équipe au pilotage de notre institution. Nous pouvons affirmer que depuis un an, avec l'aide et le soutien de tous, enseignants-chercheurs, enseignants, socio-professionnels, personnels biatoss, doctorants et étudiants, notre Université s'est résolument tournée vers l'avenir avec des projets novateurs et une identité institutionnelle plus affirmée, dans le respect de nos valeurs essentielles : la mise en œuvre d'un droit à l'éducation, l'unité du service public, la laïcité et la citoyenneté.

Nous avons mobilisé nos forces et organisé nos actions pour réussir notre contrat quadriennal 2008-2011. C'est avec détermination que nous avons commencé notre négociation avec le ministère de tutelle en nous appuyant sur le rapport positif de l'AERES. Ce rapport prend en compte l'action de l'équipe présidentielle actuelle et souligne les résultats déjà acquis en moins d'un an : « objectifs de rétablissement financier atteints, gouvernance renforcée avec la mise en place d'outils de suivis, restructuration de la recherche et évolution d'une offre de formation de qualité. »

Fort de ce rapport, l'USTV affirme désormais sa volonté de mener à bien la politique volontariste proposée dans le cadre du quadriennal en matière de recherche, d'offre de formation, d'ouverture à l'international, de mesures d'accompagnement en faveur de l'épanouissement personnel des étudiants, de leur vie de citoyen et de leur insertion professionnelle. Cette stratégie s'appuie notamment sur notre axe principal de développement, « Mer » et « Espaces Euro-méditerranéens ». Ce positionnement original et unique en France a été renforcé par la création et la signature du PRES « Université Euro-Méditerranéenne » avec les Universités de Nice Sophia Antipolis, Paris VI Pierre et Marie Curie, Corte et bientôt Gênes et Turin. Ce PRES offre à l'USTV une opportunité réelle de rayonnement international. Il convie tous les enseignants-chercheurs à saisir de multiples et véritables potentialités d'échanges et de collaborations en matière de recherche. Il permet également d'envisager avec sérénité le redéploiement de notre offre de formation afin de développer des filières d'excellence notamment dans le domaine du développement durable. Une seconde étape est à l'étude, la création d'un PRES regroupant les 6 universités de la région PACA. Ces nouveaux liens offrent à notre université de réelles capacités d'agir. Ils faciliteront l'accès égal à la connaissance et permettront l'innovation universitaire par le développement de réseaux scientifiques et technologiques. C'est ainsi que nos laboratoires de recherche se sont déjà fortement impliqués dans les pôles de compétitivité Mer et Solutions Communicantes Sécurisées, les PRIDES et les appels à projets de l'ANR.

Par ailleurs, la première étape du volet CPER consacré à l'enseignement supérieur dans le Var s'est concrétisée avec pour partenaires le Conseil Général, la Communauté d'agglomérations TPM, la Région Paca et l'Etat. Ce premier volet concerne en particulier la construction de bâtiments pour l'Institut Ingémédia, la maison de la recherche euro-méditerranéenne SHS, l'école d'ingénieurs Sup Meca, le bâtiment de recherche en sciences R', la halle des sports, l'IUFM et les logements sociaux étudiants.

Bientôt, la livraison du bâtiment EVE deviendra effective. Ce bâtiment nous permettra à la fois d'accueillir nos étudiants dans de meilleures conditions et de dynamiser toutes les activités liées à la vie étudiante.

Enfin, sur le plan organisationnel, de nouveaux services ont vu le jour : la Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSI), le service de Valorisation et d'Aide à la Recherche et le service Relations Université-Entreprises.

Pour garantir un service public de qualité et assurer la lisibilité nationale et internationale de l'USTV, il convient que nous unissions nos efforts pour obtenir des pouvoirs publics l'ensemble des moyens nécessaires au développement de nos activités.

Nous sommes investis d'une responsabilité singulière qui consiste à répondre aux espoirs des jeunes générations : être formés pour les métiers de demain et participer à l'émergence d'un monde plus fraternel et plus solidaire.

Que cette responsabilité, nous permette de poursuivre le dialogue et l'échange des idées dans la confiance, le respect et l'ouverture pour oser la science et le partage des savoirs.

Laroussi OUESLATI

## CONSOLIDER ET MODERNISER LES FORMATIONS

1. Assurer la cohérence des formations avec l'axe stratégique Mer et Espaces Euro-méditerranéens, sans négliger pour autant la tradition académique.
2. Favoriser les synergies avec les Pôles de Compétitivité, l'agglomération TPM, le département VAR, la région PACA et l'environnement socio-économique et culturel.
3. Structurer l'offre de formation en 4 domaines : Arts Lettres Langues, Droit Économie Gestion, Sciences Technologies Santé, Sciences Humaines et Sociales.
4. Maintenir et consolider notre offre LMD générale et professionnelle.
5. Affirmer nos relations partenariales avec la nouvelle structure de l'IUFM.



6. Réaménager l'offre de formation en masters et créer des spécialités dans des secteurs porteurs.

7. Mettre en place des masters cohabilités (Italie, Espagne, Tunisie, Maroc, Algérie, Brésil, Vietnam, Grande Bretagne,...)

8. Proposer des passerelles entre les formations.

9. Créer des U.E. «compétences transversales ».

10. Améliorer la mobilité étudiante (poursuite d'études et stages).

11. Anticiper la croissance des effectifs d'étudiants internationaux par la création d'un centre universitaire d'études françaises pour étudiants étrangers et d'un campus international d'été.

12. Professionnaliser la formation initiale, continue et en alternance (partenariat avec l'opérateur CFA EPURE).

13. Impliquer les étudiants dans la vie étudiante par l'acquisition de crédits ECTS.

14. Rendre opérationnel le centre de ressources en langues (organisation des certifications).

15. Former les étudiants au certificat informatique et internet (C2i).

16. Améliorer l'accueil et l'information des étudiants (renforcement du SCUIO et du SCD).

17. Soutenir les étudiants dans leurs démarches de recherche de stage et d'emploi (création de la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion).



18. Faciliter l'accès du public à la V.A.E. (partenariats avec les employeurs, l'ANPE, ASSEDIC, OPCA, Conseil Régional PACA).

19. Poursuivre l'objectif de réussite de la V.E.S.

20. Moderniser la formation continue (synergie avec les UFR, développement des formations courtes et de l'enseignement à distance).

**Ensemble continuons à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

## DÉVELOPPER LA POLITIQUE DE RECHERCHE ET DE VALORISATION

1. Inscrire durablement les laboratoires dans un cadre régional, national et international.

2. Rendre lisible à l'international, le Pôle d'Excellence, centré sur l'axe Mer et Espaces Euro-méditerranéens.

3. Consolider et développer le pôle de Recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Toulon - Nice - Paris VI - Corte - Gênes - Turin.

4. Accompagner la création de la maison de la recherche euro-méditerranéenne avec le soutien des acteurs locaux et nationaux.

5. Renforcer les structures multi-sites, les participations à des réseaux scientifiques, des laboratoires en Sciences et Techniques.



6. Développer l'implication dans les Pôles de Compétitivité Mer et solutions communicantes sécurisées.

7. Soutenir le projet de création du Centre Méditerranéen de Technologies Marines à la Seyne sur Mer (IFREMER et CNRS).

8. Assurer une meilleure circulation de l'information (création de Conseils Scientifiques d'UFR).

9. Veiller au dialogue dans le cadre d'une cellule d'administration de la Recherche chargée d'examiner la faisabilité financière et l'exécution des projets.

10. Maintenir le Bonus Qualité Recherche et accroître les accords d'allocations de recherche « présidentielles ».

11. Développer l'ouverture européenne et internationale par : l'accueil d'enseignants-chercheurs invités, l'établissement de programmes communs de recherche avec des laboratoires étrangers.

12. Articuler recherche et formation (augmenter les tronc communs, permettre les passerelles entre masters professionnels et recherche et mutualiser des enseignements entre UFR).

13. Accompagner la création de l'école doctorale SHS « Civilisations et Sociétés Euroméditerranéennes et Comparées », (coopération avec des universités étran-

gères et insertion dans le projet PRES).

14. Soutenir les équipes en Sciences et Techniques dans leur démarche de co-accréditation (écoles doctorales thématiques).

15. Coordonner les activités des écoles doctorales par un collège doctoral Mer et Espaces Euroméditerranéens.



16. Consolider et développer la valorisation des travaux des chercheurs (collaborations avec VALOR PACA®, SVAR, chargés d'affaires thématiques, TVT, les incubateurs PACA Est et Multimédia Belle de Mai).

17. Favoriser l'insertion des thématiques de recherche dans les grands programmes nationaux et internationaux (montage de projets avec TVT, les pôles de compétitivité, ANR).

18. Accélérer le transfert de technologies (dépôt de brevets, partenariats avec les industriels...).

**Ensemble continus à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

## OPTIMISER L'ACCÈS AUX RESSOURCES DOCUMENTAIRES

1. Soutenir et accompagner les axes stratégiques de l'USTV (recherche et enseignement).
2. Développer les ressources documentaires (vulgarisation scientifique, apprentissages fondamentaux et spécialisation de niveau recherche).
3. Moderniser par les TICE (revues, bases de données, DVD-CDROM, films documentaires, films fictions).
4. Valoriser le patrimoine documentaire.
5. Renouveler le matériel.
6. Participer aux formations en langues en libre service.
7. Améliorer l'accueil et l'accompagnement informatique et multimédia.



## ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE

1. Rendre lisible, visible et cohérent notre stratégie euro-méditerranéenne des relations internationales en s'appuyant sur le partenariat de la Région PACA.
2. Renforcer l'intégration de l'USTV dans l'espace européen et mondial.
3. Encourager la mobilité étudiante (études et stages).
4. Redéfinir les critères d'attribution des bourses de mobilité.
5. Renforcer les partenariats actuels en privilégiant les co-diplomations et les formations exportées.
6. Améliorer l'accueil des étudiants étrangers (Agence Edufrance, Centres d'Etudes en France).
7. Généraliser la préparation au DU « Français Langues Etrangères et Préparation aux Etudes en France ».
8. Définir et élaborer des formations en adéquation avec la demande étrangère (dispositif d'exportation).

## DYNAMISER LA VIE ÉTUDIANTE

1. Stimuler la vie sur le campus et rendre attractives les actions étudiantes.
2. Organiser un forum des associations.
3. Proposer l'institution de remises de prix dans le cadre de notre formation LMD.
4. Inscrire le bâtiment « EVE » au cœur de la vie étudiante (bureau de la vie étudiante, aménagement locaux, équipement salle de musculation).
5. Répondre aux besoins des étudiants en matière de santé (consultations spécialisées).
6. Améliorer et faire connaître les actions de la mission handicap.
7. Favoriser l'accès à la culture : ateliers, stages, collaboration avec les acteurs culturels locaux, accompagnement des initiatives étudiantes.



**Ensemble continuons à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

8. Etendre les activités sportives proposées aux pratiques de pleine nature et aux stages week-end.

9. Mettre en place une cellule spécifique pour l'encadrement des sportifs de haut niveau et leur reconversion.

10. Valoriser les certificats en langue, en informatique et le module « projet professionnel ».

11. Permettre au FSDIE de devenir un véritable outil de la transversalité des projets et des initiatives étudiantes.



12. Promouvoir la communication auprès des étudiants par les outils numériques.

13. Valoriser l'aménagement du campus (terrains de sport).

14. Renforcer les liens avec le CROUS (logements, restauration, vie associative, sociale et culturelle) et les associations partenaires à vocation étudiantes.

15. Prendre des mesures d'urgence avec les collectivités locales, territoriales et l'Etat pour solutionner le problème du logement étudiant.

16. Encourager la formation des étudiants au secourisme et aux bonnes pratiques de laboratoire.

17. Garantir les libertés syndicales étudiantes.

## AMÉLIORER LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET LES INSTALLATIONS

1. Poursuivre les négociations du Contrat de Projet Etat-Région (CPER 2007-2013) concernant le programme « enseignement supérieur - recherche »

2. Consolider nos antennes de la Faculté de Droit et de l'IUT de Draguignan et de l'IUT de Saint-Raphaël avec le soutien de notre ministère de tutelle et des collectivités territoriales. Respecter le principe d'égalité territoriale.



3. Sécuriser les installations (mise en conformité et sécurité).

4. Entretenir le patrimoine de tous les sites.

5. Equiper les bâtiments de système de quantification des consommations (économie en énergie et en eau).

6. Reprendre la voirie interne et les accès pompiers.

7. Respecter les engagements pris dans le cadre du CHS.

## STRUCTURER LA POLITIQUE GLOBALE DES TIC AUTOUR DE L'USAGER

1. Consolider les usages des TIC / TICE au sein de la communauté universitaire.

2. Faire évoluer le système global d'information vers une interopérabilité des services numériques.

3. Proposer une structure de pilotage CRI / TICE performante s'appuyant sur une politique globale des TIC.

4. Consolider et amplifier le déploiement d'outils administratifs de pilotage et de gestion en favorisant leurs interactions.

**Ensemble continuons à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

5. Etudier les opportunités de migration vers des logiciels libres.

6. Renforcer l'accompagnement et la formation des usagers pour stimuler l'appropriation des outils TICE.

7. Faire évoluer la structure du site internet institutionnel (ergonomie, contribution, accessibilité, multilingue) et consolider l'intranet administratif.

8. Développer l'Environnement Numérique de Travail et les services dédiés (portail offres stages/emplois, carte multiservices, service médical, dispositif de vote en ligne...).



9. Maintenir et améliorer les outils numériques de communication interne et externe.

10. Développer la présentation de l'offre de formation sur un portail régional web (UNR PACA).

11. Mettre à disposition des ressources pédagogiques issues d'UNT ou de campus numériques.

12. Faire évoluer la plateforme d'enseignement.

13. Mettre en place le Certificat Informatique et Internet C2i pour les étudiants et le personnel.

14. Proposer aux enseignants un centre d'accompagnement technique et pédagogique (médiatisation des cours).

15. Réaliser un portail web dédié à la recherche (valorisation des travaux scientifiques).

16. Moderniser le système de gestion électronique de documents.

17. Poursuivre la numérisation des thèses et mémoires.

18. Poursuivre la politique d'équipement et de modernisation du matériel informatique et audiovisuel.

19. Développer la téléphonie vers des solutions IP et la visioconférence.

20. Renforcer la sécurité des systèmes d'information.



21. Garantir l'infrastructure réseau et faciliter la navigation par l'extension du WIFI.

## OPTIMISER LE PILOTAGE

1. Développer et généraliser le contrôle de gestion (indicateurs et auto-évaluations).

2. Conforter le rôle de pilotage des services centraux.

3. Poursuivre la structuration organisationnelle.

4. Augmenter les recettes de l'US-TV (négocier une dotation en adéquation avec les objectifs de développement, multiplier les demandes de subventions en direction de nos partenaires, collecter la taxe d'apprentissage).

5. Assurer la transparence dans l'élaboration des budgets et dans l'exécution du plan quadriennal dans le respect du cadre législatif de la LOLF.

6. Anticiper, planifier et hiérarchiser les dépenses pour permettre l'excellence opérationnelle.

7. Renforcer le service achats.

8. Décliner en objectifs opérationnels le plan quadriennal (déclinaison de la vision prospective en indicateurs temporels).

**Ensemble continuons à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

**9.** Envisager le redéploiement des personnels titulaires vers les secteurs administratifs déficitaires.

**10.** Accompagner les personnels nouvellement nommés et dynamiser la gestion des carrières de chacun.

**11.** Mettre en place des dispositifs de recrutement pertinents pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences conformément aux instances statutaires.

**12.** Etudier des solutions pour réduire la précarité (demandes de postes, anticipation des départs à la retraite).

**13.** Définir une politique de recrutement des enseignants-chercheurs (adéquation avec les politiques des UFRs, des laboratoires et des conseils de l'université).

**14.** Centraliser la gestion administrative et financière des heures complémentaires.

**15.** Optimiser l'usage du logiciel hyperplanning.



**16.** Améliorer la formation continue de tous les personnels et développer l'action sociale.

**17.** Généraliser le suivi médical des personnels.

**18.** Renforcer le service communication pour positionner durablement l'USTV, valoriser son identité et son rayonnement.

## ORGANISER LA GOUVERNANCE

**1.** Structurer les conseils de l'Université et des composantes : modernisation des statuts et mise en place d'un règlement intérieur.

**2.** Préparer les instances et les services aux compétences élargies :

- Ressources humaines : gestion intégrée des personnels.
- Finance : modernisation et optimisation des fonctions financière et comptable (SIFAC).
- Patrimoine : restructuration des missions, remise à niveau du patrimoine.

**3.** Ancrer la gouvernance dans une logique organisationnelle par projets et développer la culture de collaboration.

**4.** Amplifier la concertation dans le choix des orientations stratégiques et développer une culture partagée de l'établissement.

**5.** Insuffler une vision positive et volontariste pour propager à tous les niveaux et dans toutes les composantes un état d'esprit tourné vers l'innovation.

**6.** Faciliter la tâche des membres des conseils CA, CS et CEVU par une meilleure circulation de l'information et de la communication.



**7.** Envisager un dispositif de formation des élus.

**8.** Exercer la fonction présidentielle dans le cadre d'un travail d'équipe, en concertation étroite avec tous les acteurs et partenaires de l'USTV.

**9.** Défendre des valeurs et des conceptions : un attachement à la mission de service public, au fonctionnement démocratique, à la qualité des relations interprofessionnelles, dans le respect de la diversité des savoirs, des représentations syndicales et des modes de pensée.

**Ensemble continuons à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

**Ensemble continuons à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

**Collège des autres enseignants-chercheurs  
et personnels assimilés**

Laroussi OUESLATI  
Pierre SANZ de ALBA  
Joël GRILLASCA  
Didier COLAS  
Franck RENUCCI  
Myriam JACQUEMIER  
Christine BRESSY

**Ensemble continuons à consolider et développer notre université.  
Pour un service public de qualité, innovant et solidaire.**

**Listes CA, CS et CEVU**

**Laroussi OUESLATI**

Port : **06 82 87 64 20** • Mél. : **oueslati@univ-tln.fr** • Tél. : 04 94 14 26 72 • Fax : 04 94 14 22 93  
Université du Sud Toulon-Var • Avenue de l'université • BP 20132 • 83957 La Garde Cedex  
**www.univ-tln.fr**

UFR Droit • UFR Lettres et Sciences Humaines • UFR Sciences Économiques et de Gestion  
UFR Sciences et Techniques • UFR STAPS • IAE • IUT • Ingémédia • ISITV • Formation Continue • UTL